

**Termes de Référence pour le recrutement d'un cabinet de consulting chargé de l'évaluation des risques et la définition de mesures de sécurité des populations clés**

**(Référence : ASF-MISSTUN-VIH-DH/SEC-2025)**  
**Avocats Sans Frontières – Tunisie**

|                                                   |                         |
|---------------------------------------------------|-------------------------|
| <b>Disponibilité</b>                              | Le plus tôt possible    |
| <b>Projet et lieu</b>                             | « GC7-VIH-DH », Tunisie |
| <b>Date du lancement de l'appel à candidature</b> | 17.11.2025              |
| <b>Date limite de réception des offres</b>        | 22.11.2025 avant minuit |

**Présentation d'Avocats Sans Frontières :**

Créée en 1992, Avocats Sans Frontières ASF est une organisation non gouvernementale internationale de droit belge, dont la mission est de promouvoir une société juste et équitable, où le droit est mis au service des groupes et populations vulnérables. Active en Tunisie depuis février 2012, ASF vise à renforcer les acteurs de la société civile travaillant dans les domaines de l'aide légale, de la justice transitionnelle, et de la mise en œuvre des réformes, afin d'améliorer la qualité de leurs services et l'efficacité de leurs actions. ASF accompagne également les réformes de la justice, la justice transitionnelle, le respect et la défense des droits humains, la protection des acquis constitutionnels, et la création de services d'aide légale accessibles et de qualité pour les personnes en situation de vulnérabilité.

**Présentation du projet :**

Le projet s'inscrit dans le cadre du Programme d'Appui du Fonds Mondial de Lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme « Global Fund », en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le Développement « PNUD » et en collaboration avec des organisations de la société civile œuvrant dans le domaine de la prévention et de la lutte contre le VIH/Sida en Tunisie.

Ce projet cible particulièrement les personnes atteintes ou exposées au VIH, en facilitant leur accès aux services d'aide juridique, en organisant des sessions de sensibilisation pour les populations clés sur les droits humains, et en organisant des sessions de formation pour divers acteurs, y compris le personnel de santé, les avocat.e.s, les ONG, les agents communautaires et plusieurs autres parties prenantes institutionnelles.

La facilitation de l'accès à des services d'aide légale adaptés aux besoins des groupes les plus vulnérables constitue une des missions majeures d'ASF en Tunisie. Cela permet à ces populations d'accéder à la justice, tout en identifiant, à partir des données collectées via le mécanisme d'aide légale mis en place, les axes stratégiques de plaidoyer pour optimiser l'accès à ces services et améliorer leur qualité, que ce soit sur le plan institutionnel ou organisationnel.

Le projet se concentre sur **trois objectifs** spécifiques interdépendants :

- Réduire la stigmatisation et la discrimination envers les populations clés et vulnérables (PCV) pour améliorer leur accès aux services.
- Améliorer l'accès à la justice pour les PCV grâce à des programmes de sensibilisation destinés aux détenteurs de devoirs et des programmes visant à promouvoir l'éducation juridique des PCV.
- Réformer l'environnement juridique lié au VIH afin de mieux protéger les droits des PCV.

### **Objet de la consultance :**

Élaborer, en français et en arabe, un plan d'évaluation des risques ainsi qu'un cadre de mesures de sécurité destiné :

- aux personnes clés (bénéficiaires, leaders et agents communautaires)
- aux associations et organisations de la société civile qui interviennent dans la réponse au VIH en Tunisie.

Le plan doit permettre d'anticiper, de réduire et de gérer les menaces : stigmatisation, violence physique ou verbale, harcèlement, pressions administratives, atteinte à la confidentialité des données, etc., tout en garantissant la continuité des activités de prévention, de dépistage et de prise en charge.

### **Les principales attributions :**

Le cabinet de consulting sera chargé de :

1. Analyser le contexte tunisien (législation, climat sécuritaire, dynamique sociopolitique) et identifier les menaces potentielles pesant sur les personnes clés : stigmatisation, violences physiques, harcèlement, pressions administratives, etc.
2. Cartographier les profils des populations clés ainsi que ceux des associations et organisations de la société civile qui interviennent dans la réponse au VIH en Tunisie (bénéficiaires, leaders communautaires, éducateur.trice.s pairs, le personnel des ONG), en identifiant leurs vulnérabilités spécifiques.
3. Définir des indicateurs de risque (probabilité, gravité, exposition) et proposer une méthodologie d'évaluation : entretiens, focus groups, revue documentaire, observation terrain.
4. Concevoir un plan de mesures de sécurité (prévention, protection, réponse) incluant :

- Protocoles de confidentialité et de protection des données ;
- Procédures d'alerte et de signalement ;
- Formations à la gestion du stress et à la désescalade ;
- Dispositifs de transport sécurisé, hébergement, accompagnement juridique.

5. Proposer un dispositif de suivi évaluation du plan de sécurité : indicateurs de performance, revues périodiques, ajustements.
6. Rédiger une note de synthèse (2 3 pages) présentant les principaux résultats et recommandations à destination des bailleurs, autorités et partenaires.
7. Animer une réunion de restitution/validation avec ASF et les parties prenantes.

#### **Livrables attendus : (En langue Arabe et française)**

- **Note méthodologique et plan de travail** – Validation par ASF avant le démarrage (max 4 pages).
- **Rapport d'évaluation des risques** – Analyse détaillée, cartographie, indicateurs (15-20 pages).
- **Plan de mesures de sécurité** – Protocoles, fiches pratiques, tableau de suivi. (PDF + annexes Excel).
- **Dispositif de suivi-évaluation** – Tableau de bord, fréquence des revues. (Excel)
- **Note de synthèse / plaidoyer** – Résumé exécutif pour bailleurs et partenaires. (2-3 pages).
- **Rapport final** – Intégrant les observations d'ASF et les conclusions, avec toutes les annexes.

#### **Durée et calendrier**

- **Durée totale de la mission** : 25 jours ouvrables
- **Période estimée** : 25 Novembre 2025 – 31 Décembre 2025

| <b>Étape</b> | <b>Activités principales</b>                                                   | <b>Durée estimée</b> |
|--------------|--------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 1            | Lecture du mandat, cadrage méthodologique avec ASF                             | 3 jours              |
| 2            | Analyse du contexte, cartographie des risques                                  | 8 jours              |
| 3            | Élaboration du plan de mesures de sécurité & du dispositif de suivi-évaluation | 10 jours             |
| 4            | Rédaction des livrables, restitution & validation                              | 4 jours              |

#### **Profil recherché :**

Le cabinet doit disposer d'une équipe multidisciplinaire capable de :

- Expertise en sécurité humaine (gestion des risques, protection des personnes vulnérables).
- Connaissance du secteur santé/HIV et des droits humains en Tunisie.
- Expérience avérée dans l'élaboration de plans de sécurité pour projets de société civile ou ONG.
- Maîtrise du français, de l'arabe (rédaction bilingue).
- Compétences en animation participative (ateliers, focus groups).
- Sensibilité aux enjeux de genre, d'inclusion et de confidentialité.

#### **Comment postuler ?**

Les cabinets de consulting intéressés sont invités à soumettre un dossier de candidature complet comprenant :

1. CV des membres de l'équipe (préciser rôle dans la mission).
2. Note méthodologique (max 4 pages) décrivant la compréhension du mandat, l'approche proposée, la méthodologie et le calendrier prévisionnel.

3. Offre financière détaillée.
4. Copie du registre national des entreprises (RNE).

Les dossiers complets doivent être envoyés au plus tard le **22 Novembre 2025** , en précisant :

« **Cabinet de consulting – Évaluation des risques & mesures de sécurité – VIH/DH – ASF** » en objet du mail, aux adresses suivantes [consultances-tunisie@asf.be](mailto:consultances-tunisie@asf.be) et [aderbali@asf.be](mailto:aderbali@asf.be)

Seuls les dossiers complets et reçus dans les délais seront considérés.

Seuls les cabinets présélectionnés seront contactés pour la suite du processus.